

## **Ensemble, avec la CGT, première force syndicale interprofessionnelle, mettons fin à la mise à sac du Service Public et au démantèlement de la Fonction Publique**

Déclinaison de la RGPP, la loi LRU consacrait l'éclatement du service public d'Enseignement Supérieur et de Recherche. Déjà contraintes à des objectifs financiers de résultat et de performance par la LOLF, les universités accédant aux RCE sont soumises à la logique du marché. C'est une dynamique de mise en concurrence et de privatisation qui est en marche.

En obligeant tous les établissements d'enseignement supérieur (public et privé, universités et grandes écoles) à se regrouper au sein de structures supra-universitaires (PRES), le gouvernement impose une réorganisation régionale et la dilution du Service Public.

Malgré les annonces, le désengagement financier de l'État au profit de financements privés s'organise et programme la disparition de la Fonction Publique. Avec la déconcentration des actes de gestion de l'État vers les présidents, la gestion des personnels n'est plus nationale mais locale. Ce sont les garanties nationales du statut d'enseignant-chercheur qui sont ainsi remises en cause au profit d'une individualisation des carrières, des rémunérations et des activités.

Désormais investis de la mission d'insertion professionnelle des étudiants, les enseignants-chercheurs ne sont pas à l'abri de la précarité. La loi Mobilité et Parcours Professionnels fragilise toute la Fonction Publique. La réorganisation de l'Enseignement Supérieur s'accompagne de dispositifs qui privilégient le recours aux contractuels pour éliminer les fonctionnaires.

La FERC-Sup CGT défend le statut de la Fonction Publique et réclame un même traitement pour tous les enseignants-chercheurs, l'abandon des primes au profit d'une revalorisation des traitements, une augmentation conséquente des crédits pour la création ou le renouvellement de postes de titulaires dans le secteur et un plan d'urgence à destination des jeunes docteurs.